

25 avr 2020 -21:46

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2020

Approbation du cadre organique du personnel de la Cour constitutionnelle

Sur proposition de la Première ministre Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation du cadre organique du personnel de la Cour constitutionnelle.

La Cour constitutionnelle a fixé, pour 2020, une augmentation de budget afin de pouvoir procéder à une série de recrutements. Il s'agit de plusieurs référendaires et d'une dizaine de membres du personnel administratif. L'objectif est de mettre en œuvre de nouveaux moyens pour lutter le plus efficacement possible contre l'arriéré.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Première ministre, chargée de Beliris et des
Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@premier.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@premier.fed.be